

AVIS D'APPEL D'OFFRES

PRENEZ AVIS que la Ville de Coteau-du-Lac souhaite obtenir des soumissions pour des services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection et drainage du chemin St-Emmanuel.

Les personnes et entreprises intéressées doivent se procurer le document d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres à l'adresse Internet suivante <https://www.seao.ca/> ou en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326. L'obtention des documents est assujettie à la tarification dudit organisme.

Les soumissions sous enveloppes scellées portant la mention « **Services professionnels en ingénierie pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux pour la réfection et drainage du chemin St-Emmanuel (AO #2024-23)** » et adressées à la soussignée, devront être reçues au plus tard le **6 janvier 2025, 11 h, heure locale**, à l'adresse suivante:

VILLE DE COTEAU-DU-LAC
A/S Mme. Chantal Paquette, greffière
342, chemin du Fleuve
Coteau-du-Lac (Québec) J0P 1B0

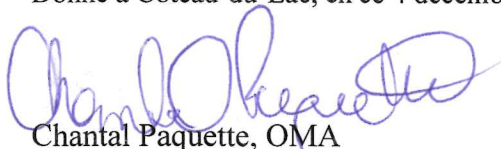
L'ouverture des soumissions se fera publiquement le **6 janvier 2025**, à 11 h 01, heure locale, dans la salle de conseil de l'Hôtel de Ville de Coteau-du-Lac, située au 342, chemin du Fleuve à Coteau-du-Lac.

Le présent appel d'offres est assujetti à l'ACCQO et à l'ALEC.

Pour toute information technique ou administrative relative au présent appel d'offres, veuillez communiquer par écrit à Madame Chantal Paquette par télécopieur au (450) 763-0938 ou par courriel à l'adresse greffe@coteau-du-lac.com. **Aucun renseignement ne sera donné par téléphone.**

La Ville de Coteau-du-Lac ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires. La Ville se dégage de toute responsabilité pour les pertes, frais, dommages ou autres que pourraient subir ou auraient subi les soumissionnaires pour la préparation et la présentation des soumissions. La Ville de Coteau-du-Lac se réserve également le droit d'accorder le contrat en tout ou en partie, si elle le juge à propos.

Donné à Coteau-du-Lac, en ce 4 décembre 2024



Chantal Paquette, OMA
Greffière et Responsable de l'accès à l'information
et protection des renseignements personnels